



CC de Belle Ile en Mer (Siren : 245600465)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Le Palais
Arrondissement	Lorient
Département	Morbihan
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	16/03/2000
Date d'effet	16/03/2000

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Frédéric LE GARS

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	42 Avenue Carnot
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	56360 Le Palais
Téléphone	02 97 31 83 04
Fax	02 97 31 49 46
Courriel	ccbi@cc-belle-ile-en-mer.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	5 348
Densité moyenne	61,56

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 4

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
56	Bangor (215600099)	965
56	Le Palais (215601527)	2 625
56	Locmaria (215601147)	831
56	Sauzon (215602418)	927

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Electricité, Gaz</li> <li>- <i>L'élctrification rurale - Compétence obligatoire Électricité : comprenant l'ensemble des missions relatives à l'exercice du pouvoir concédant et à la maîtrise d'ouvrage. Cette compétence englobe également la production de proximité et les opérations de maîtrise de la demande en électricité. Activités accessoires liées à la compétence électricité : Production d'électricité : Il s'agit d'une possibilité qui n'exclut pas la réalisation et l'exploitation de telles installations par d'autres collectivités y compris les communes adhérentes. Travaux sur les réseaux câblés, pour le compte de communes ou d'E.P.C.I.</i></li> </ul>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>La production et la distribution de l'eau potable</i></li> <li>- Assainissement collectif <i>L'assainissement collectif</i></li> <li>- Assainissement non collectif <i>L'assainissement non collectif</i></li> <li>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>La collecte des déchets ménagers et assimilés Les déchets spéciaux des ménages et des entreprises</i></li> <li>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Le traitement des déchets ménagers et assimilés Les déchets spéciaux des ménages et des entreprises</i></li> <li>- Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement a. Les gestions et la conservation des espaces naturels terrestres et maritimes, en particulier le site classé de Belle-Île-en-Mer au titre de la loi du 02/05/30 et les espaces naturels sensibles au titre de la loi du 18/07/85 et les zones sensibles telles qu'elles ressortiront de l'application de la directive européenne Natura 2000 pour les terrains appartenant au Département, au Conservatoire du littoral ou à la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer, à l'exception du vallon du Stang Per et des landes mésophiles de l'aérodrome pour une durée limitée à 4 ans, à compter du 1er juillet 2006. b. La gestion des terres agricoles et du bois de Bruté</i></li> </ul>

Sanitaires et social
- Activités sanitaires <i>La fourrière pour chiens et chats</i>
- Action sociale <i>Le relais de l'information sociale et de l'emploi L'accueil petite enfance L'action sociale en faveur des loisirs et temps libres des jeunes de 6 à 16 ans Le chantier nature et patrimoine</i>
Développement et aménagement économique
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>a. Les études prospectives et la promotion visant le maintien et le développement des activités de l'agriculture, de la pêche, du commerce et de l'artisanat b. L'abattoir c. La collecte du lait d. L'aménagement, la gestion et l'entretien de l'aérodrome</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs <i>3) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels a. Le centre d'animation, situé rue des Remparts à Le Palais b. La maison des associations, située à Haute Boulogne à Le Palais</i>
- Activités péri-scolaires <i>3) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements l'enseignement préélémentaire et élémentaire Le restaurant scolaire, situé rue des Remparts à Le Palais</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Elaboration, révision et suivi d'intégration au schéma de cohérence territoriale du pays d'Auray. pour l'exercice de cette compétence, la Cc adhère au syndicat mixte du pays d'Auray.</i>
- Plans locaux d'urbanisme <i>c. La mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale des PLU : - organisation de l'ensemble des opérations de sélection du prestataire des quatre PLU, notamment rédaction d'un cahier des charges commun ; - maîtrise d'ouvrage d'études thématiques associées aux PLU dans le champ des compétences intercommunales ; le cas échéant, rédaction de cahiers des charges d'études thématiques associées au PLU hors champ des compétences intercommunales ; - assistance à l'élaboration du diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable des PLU - coordination de l'action des bureaux d'études et suivi des dossiers PLU.</i>
- Organisation des transports non urbains <i>Les transports collectifs terrestres par délégation du Conseil général</i>
- Etudes et programmation <i>L'élaboration d'un document de synthèse intitulé « projet d'aménagement communautaire » dans le champ des compétences intercommunales.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics. Ce plan s'applique sur le territoire de la Communauté de Communes. Il concernera l'aménagement, en agglomération au sens du Code de la Route, des espaces publics et de l'ensemble de la voirie ouverte à la circulation publique et, hors agglomération, des zones de stationnement et des emplacements d'arrêt des véhicules de transport en commun ; en revanche, il ne concerne pas l'intérieur des bâtiments, la limite de l'étude se situant entre le domaine public et le bâtiment. La création, l'aménagement et l'entretien des sentiers côtiers La signalétique relative à la circulation cycliste</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>e. L'accueil, l'information et la promotion touristique</i>
Logement et habitat

- Programme local de l'habitat <i>Le programme de développement de l'habitat (P.L.H.)</i>
- Politique du logement non social <i>L'hébergement des renforts saisonniers de gendarmerie</i>
<b>Infrastructures</b>
- Eclairage public <i>Compétence optionnelle pour les communes qui lui ont délégué : Éclairage public : compétence relative à la maîtrise d'ouvrage des investissements sur les installations d'éclairage public. Après réalisation, par convention, la commune en devient propriétaire.</i>
<b>Autres</b>
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...) <i>La surveillance des plages en ce qui concerne la gestion du personnel et du matériel</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>Le centre d'incendie et de secours, dans le cadre de la loi du 03/05/96 relative aux services d'incendie et de secours et des conventions en cours</i>
- Autres <i>L'atelier de mécanique L'approvisionnement en hydrocarbures : Le stockage Elaboration, suivi et évaluation du Contrat local de santé</i>

### Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
56	Syndicat de l'EAU du MORBIHAN (255601072)	SM fermé	20 266
56	Syndicat départemental d'Energies du Morbihan (SDEM) (255601106)	SM fermé	733 716
56	Syndicat mixte du pays d'Auray (255613440)	SM fermé	14 508

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)